

**LETTRE OUVERTE
DES ÉLECTRICIENS ET GAZIERS
AUX DÉPUTÉS, CONSEILLERS RÉGIONAUX,
CONSEILLERS GÉNÉRAUX, DÉLÉGUÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX**

Le 6 mars 2023

Mesdames et Messieurs les élus de la Nation,

FO Énergie et Mines s'adresse à vous dans le cadre des débats parlementaires portant sur le projet de réforme des retraites et notamment à la suite des propos tenus par le Président du groupe LR au Sénat.

Il s'agit là, en effet, d'une énième provocation vis-à-vis des Électriciens et Gaziers.

Concrètement, le texte actuel du gouvernement prévoit la suppression des cinq grands régimes particuliers que sont ceux des Industries Electriques et Gazières (IEG), de la Régie Autonome des Transports Parisiens (RATP), des clercs et employés de notaire (CRPCEN), de la Banque de France, et des membres du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE).

Alors que le projet de réforme des retraites, auquel nous sommes totalement opposés, est examiné depuis le mardi 28 février par les sénateurs, un amendement pour supprimer totalement les régimes particuliers, dont celui des Industries Electriques et Gazières vient d'être déposé : « **La clause du grand-père** » **initialement prévue est clairement remise en cause.**

Il est surprenant de constater l'enthousiasme exacerbé de certains sénateurs à vouloir voir disparaître le régime particulier des Électriciens et Gaziers, régime pourtant autonome, à l'équilibre et dégageant des excédents reversés dans le régime général. Cela a d'ailleurs été confirmé par le Directeur Général de la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières lors de son [audition par la Commission des Affaires Sociales du Sénat le jeudi 9 février 2023.](#)

Force est de constater que les sénateurs présents à cette commission n'ont pas dû écouter, entendre ou bien comprendre les propos pourtant très clairs et précis du Directeur Général de la CNIEG.

Ou, peut-être, sont-ils mal à l'aise par rapport à leur propre régime de retraite ou gênés par les avantages liés à la fonction, mais là encore nul ne doute que de « bonnes raisons » seront données aux citoyens de ce pays.

Des sénateurs ont donc déposé un amendement au projet de réforme des retraites afin de supprimer les régimes particuliers plus vite que prévu et enterrer ce que le gouvernement appelle la « clause du grand-père ». Celle-ci prévoit que seuls les nouveaux embauchés à compter du 1^{er} septembre 2023 basculeront dans le régime général.

Remettre en cause le régime particulier des Électriciens et Gaziers reste purement et simplement un geste idéologique et populiste, qui fait fi de la raison même de ce régime et qui n'a rien à voir avec de la justice ou de l'équité. Quant à la remise en cause de « la clause du grand-père », c'est une remise en cause purement et simplement du contrat de travail pour lequel les salariés se sont engagés lors de leur embauche. C'est un procédé totalement déloyal et indigne de la part des sénateurs portant cet amendement !

Mesdames et Messieurs les élus de la Nation, grands électeurs, vous qui donnez mandat aux sénateurs, il faut que vous soyez conscients que vous avez une responsabilité essentielle dans les débats qui se déroulent en ce moment même au Sénat.

FO Énergie et Mines vous alerte sur le fait que le pays tout entier est menacé à court terme par les choix gouvernementaux.

Dans une société où l'individualisme et le collectif sont en conflit, les Électriciens et Gaziers sont souvent la cible d'attaques gratuites : que ce soit au sujet de leur CE, leur Statut, le tarif agent, la retraite, souvent par une méconnaissance réelle de leur situation.

Les mêmes qui les mettent au pilori devraient se souvenir que ce sont les Électriciens et Gaziers qui permettent à la France d'assurer la production, le transport, la distribution et la commercialisation de l'électricité et du gaz pour tout le pays et ses citoyens.

Ce sont encore les Électriciens et Gaziers qui assumant leur mission de service public sont en première ligne lors d'événements météorologiques pour rétablir l'électricité et le gaz.

C'est à ces Électriciens et Gaziers que certains sénateurs souhaitent adresser des « remerciements » qui s'apparentent à des couteaux dans le dos lancés avec un sourire narquois.

Mesdames et Messieurs les élus de la Nation, nous nous adressons à vous, non pas pour la défense de nos soi-disant « privilèges », mais en pleine conscience de notre mission d'Intérêt Général et de Service Public pour la France et les Français.